



Conseil de l'Education et de la Formation

Education civique et égalité des chances

AVIS n°81

Conseil du 28 mars 2003

Assemblée générale de EUNEC des 28 février et 1^{er} mars 2003 - La Haye

Remarque :

Le CEF est membre actif du Réseau Européen des Conseils de l' Education (EUNEC)¹.

Le CEF a participé à l'ensemble des travaux qui ont permis d'aboutir aux déclarations sur l'éducation civique et sur l'égalité des chances en anglais, et, après les avoir traduit, il a approuvé ces textes en Conseil.

Le CEF a donc décidé de les considérer au même titre qu'un Avis propre.

Résumé

Cet Avis se présente sous la forme de deux listes de déclarations par lesquelles EUNEC et le CEF recommandent que, au niveau européen comme dans notre communauté, des actions soient posées au sein des systèmes d'éducation pour favoriser l'éducation civique et l'égalité des chances.

L'éducation civique se donne comme but de préparer les jeunes à se comporter en citoyens actifs et responsables. L'école doit être un lieu où les citoyens apprennent à agir en démocrates et acquièrent les compétences requises dans ce but. Cela suppose une culture, une structure d'école qui favorise l'accueil de tous et une expérience de vie dans la diversité.

Le texte sur l'égalité des chances propose qu'une meilleure information comparative sur la situation des groupes les plus désavantagés au point de vue éducatif soit soutenue par la Commission européenne. Il demande que l'on revoie l'approche éducative classique du mérite au profit d'une valorisation du concept de compétence. EUNEC souligne l'importance des programmes scolaires d'intervention précoce, du renforcement des droits à l'enseignement et propose que l'on se serve des acquis des curricula alternatifs pour améliorer les pratiques scolaires habituelles.

¹ Voir le site de EUNEC <http://www.eunec.org/>

1 Déclarations sur l'Education Civique

1. Les écoles et les systèmes éducatifs doivent jouer un rôle dans la préparation des jeunes à se comporter en citoyens actifs et responsables. Cela va au-delà de la communication d'informations sur le fonctionnement des institutions politiques. Il s'agit d'apprendre aux jeunes à prendre leurs responsabilités dans la société, à adopter une attitude citoyenne et à agir démocratiquement. Les écoles et les systèmes éducatifs doivent développer des compétences et des valeurs civiques.
2. Il est important que les élèves prennent leurs responsabilités dans leur environnement immédiat, dans l'école et s'impliquent dans les associations de jeunes au service de la communauté. Cela suppose que les jeunes s'engagent dans des procédures et des stratégies (façon d'agir ?) démocratiques.
3. Les compétences transversales suivantes doivent être au cœur du curriculum de l'éducation :
 - adopter une attitude critique face aux informations,
 - formuler une opinion bien articulée,
 - s'adapter à la diversité et aux autres opinions,
 - trouver une solution acceptable par autant de personnes que possible,
 - respecter les décisions démocratiques.
4. L'école est un lieu où les citoyens apprennent à agir en citoyens démocrates :
 - Il est essentiel d'avoir une culture participative à l'école par laquelle se cultive la citoyenneté active. La création d'une classe et d'une école participatives s'avère essentielle à la réussite de l'éducation à la citoyenneté. Les écoles ont à prendre sérieusement en compte les opinions bien articulées et les actions concertées des élèves.
 - Les compétences démocratiques doivent être soutenues par la structure globale de l'école. Les élèves doivent être capables d'exprimer leurs idées et d'émettre une opinion sur le fonctionnement de l'école. Ils doivent être capables d'en discuter et d'aider à trouver des compromis et solutions. Ce droit à donner un avis et à être écouté doit être réel, car les slogans vides renforcent le sentiment d'impuissance et conduisent à l'apathie.
 - Actuellement, les écoles accueillent ou du moins, peuvent accueillir un grand nombre d'élèves d'origines différentes. Dans la mesure où les écoles seront capables d'organiser en classe un réel reflet de la pluralité de la société moderne, ce microcosme peut offrir aux jeunes la possibilité d'apprendre à vivre dans la diversité.
 - Les compétences sociales et de communication jouent un rôle prépondérant dans cette approche. Apprendre à développer des stratégies de négociation, à écouter, à se forger une opinion, à faire face au pouvoir, aux contraintes de toutes sortes ainsi qu'à tenir compte des intérêts et des problèmes d'autrui participe à l'essence même de la citoyenneté démocratique.

2 Déclaration sur l'égalité des chances

1. En Europe, les informations sur la situation des groupes les plus désavantagés au point de vue éducatif sont rares et fragmentaires. Si l'Union européenne souhaite faire de l'égalité des chances dans l'éducation le fer de lance de sa politique, la Commission européenne devrait faciliter la collecte et l'harmonisation des données qualitatives et quantitatives.

2. Valoriser le concept de compétence en éducation

Au vingtième siècle, on a souvent lié le choix d'une orientation au concept de mérite, ce qui induit une dévalorisation de certaines formes d'études qui apparaissent comme un deuxième choix. Il faut actuellement préférer une orientation qui tienne compte des compétences et du projet de la personne.

Les curricula sont fortement déterminés par l'acquisition de connaissances abstraites. Certains élèves sont principalement dotés de compétences pratiques et apprennent par la pratique. D'autres ont surtout des aptitudes sociales.

Le défi consiste à organiser des curricula ouverts et des situations d'apprentissage mieux adaptées à un public diversifié. Une variété de situations d'apprentissage devrait intéresser tant les jeunes doués pour l'abstraction que ceux aux talents plus pratiques.

Les normes de qualité et les programmes imposés par chaque gouvernement devraient promouvoir la diversité.

Divers développements vont actuellement dans ce sens :

- Les discussions dans plusieurs pays et au niveau de l'Union européenne sur la reconnaissance de l'apprentissage informel et des compétences acquises ailleurs, montrent que les systèmes éducatifs commencent à réaliser qu'ils ne constituent pas la seule source d'apprentissage.
- Des expériences menées à partir d'un apprentissage coopératif mettent en évidence les différentes compétences des élèves de la classe.
- L'enseignement basé sur l'expérimentation conviendra mieux à ceux qui apprennent par la pratique

Une question connexe : le système éducatif doit-il davantage se concentrer sur la mise en place d'expériences de réussite ? L'éducation modulaire est l'un des moyens possibles de mettre en évidence les progrès réalisés en cours d'apprentissage.

3. Les programmes scolaires d'intervention précoce pour les enfants méritent davantage d'attention. Les facteurs primordiaux pour le succès d'une telle stratégie sont :

- cibler les enfants les moins privilégiés,
- impliquer davantage les parents,
- développer une approche intégrée,
- concentrer ses efforts dans l'enseignement primaire et secondaire.

4. Les droits à l'enseignement doivent être renforcés. Cela inclut :

- le droit de s'inscrire dans l'école de son choix,
- une pédagogie de la réussite en lieu et place d'une politique d'exclusion de l'école,
- le droit à des pédagogies différenciées,
- l'extension de programmes pour les jeunes qui ont connu l'échec.

5. Une conclusion importante tirée de l'analyse des curricula alternatifs et des systèmes de transition semble être que ces principes didactiques et pédagogiques devraient être intégrés au sein de l'éducation secondaire dite « normale ».